

12.—Personnes tuées ou blessées sur les chemins de fer, 1947-1949—fin

Classe de personnes et nature des accidents	1947		1948		1949 ¹	
	Tuées	Blessées	Tuées	Blessées	Tuées	Blessées
Accidents causés par des trains, locomotives ou wagons en mouvement						
Nature de l'accident (employés et voyageurs seulement)—						
Attelage et dételage de wagons.....	1	173	6	146	3	118
Tamponnements.....	41	249	29	223	13	207
Déraillements.....	5	71	11	44	7	47
Bris de locomotive ou de wagon.....	4	4	—	1	—	2
En tombant des trains ou wagons.....	10	101	7	139	4	124
En montant sur les wagons ou en descendant.....	4	685	6	734	2	619
Frappés par les trains, etc.....	23	48	25	56	18	53
Obstructions aériennes et autres.....	3	32	—	36	1	29
Autres causes.....	20	1,955	7	1,811	5	1,487
Total.....	111	3,318	91	3,190	53	2,686
Tous les autres accidents						
Classe de personnes—						
Employés de gares et stations.....	1	1,246	—	897	3	772
Ouvriers des ateliers.....	10	2,963	8	2,720	4	2,440
Gardes-lignes.....	5	2,550	9	2,594	11	2,434
Autres employés.....	10	898	6	863	1	730
Voyageurs.....	1	109	—	67	—	48
Autres.....	4	89	10	174	8	185
Total.....	31	7,855	33	7,315	27	6,609

¹ Chiffres de Terre-Neuve compris à partir du 1^{er} avril.

Sous-section 4.—Chemins de fer Nationaux du Canada

L'Annuaire de 1926 expose, pp. 611-613, l'origine et le développement des chemins de fer de l'État au Canada. L'article décrit leur unification en les chemins de fer Nationaux du Canada en 1923. Le chemin de fer de la baie d'Hudson, responsabilité directe du gouvernement fédéral, est exploité par le National-Canadien pour le compte de l'État depuis le 1^{er} avril 1935, mais n'est pas compris dans les chiffres du réseau National-Canadien. Au 31 mars 1949, les dépenses d'établissement de ce chemin de fer s'élevèrent à \$33,267,965, à l'exclusion des \$6,240,096 consacrés au terminus de Port-Nelson (Man.) et d'une perte d'exploitation de \$4,782,971. Le déficit d'exploitation de l'année financière 1948-1949 s'établit à \$399,544.

Le 1^{er} avril 1949, les chemins de fer Nationaux du Canada ont pris en charge l'exploitation du chemin de fer de Terre-Neuve, comprenant 705 milles de ligne, 14 caboteurs et une cale sèche, à Saint-Jean. Les services de communications des Postes et Télégraphes du gouvernement de Terre-Neuve sont aussi passés sous la régie des chemins de fer Nationaux du Canada à la même date. (L'hôtel Newfoundland a été pris en charge vers la fin de l'année.)

La majeure partie des placements fédéraux dans les chemins de fer comprend le coût de construction du réseau de l'Intercolonial, du Transcontinental-National et du chemin de fer de la baie d'Hudson et le prix d'achat de petits chemins de fer dans les provinces de l'Est.

Vu l'intérêt qu'offre le réseau de l'État, certaines statistiques particulières sont données touchant l'actif, la dette, les comptes d'exploitation, le nombre de milles